



L'ANGE GARDIEN

« Voici que je vais envoyer un ange devant toi, pour qu'il veille sur toi en chemin et te mène au lieu que je t'ai fixé. Révère-le et écoute sa voix, ne lui sois pas rebelle » (Ex 23, 20-21).

Notre ange gardien est avec nous 24 heures sur 24, 365 jours par an, pour la vie. Un ange gardien est comme un garde du « corps spirituel », un gardien que Dieu nous a assigné au moment où nous sommes venus au monde. Sans le savoir, cet ange fait beaucoup pour nous. Voici ce qu'il fait à notre insu. Il éloigne les démons en les combattant. Il nous protège des dommages spirituels et physiques (Ps 91, 11-12). L'ange gardien prévient le mal et nous renforce contre les tentations pour que nous apprenions à les affronter. Il nous donne du courage : saint Bernard dit qu'avec des anges comme ceux-ci à nos côtés, nous ne devons pas avoir peur. Nous devons vivre courageusement notre foi, en affrontant tout ce que la vie met sur notre route. Il intervient pour nous sauver des ennuis : comme dans le chapitre 12 des Actes des Apôtres quand un ange aide Pierre à sortir de prison. Il prend soin de nous dès notre naissance. En effet, saint Jérôme soutient fermement que les anges gardiens sont affectés à la naissance. Il nous protège, même si nous ne sommes pas croyants car Dieu ne laisse aucun d'entre nous, y compris les pécheurs. Il présente nos demandes à Dieu : l'ange gardien agit comme un intercesseur (Mt 18, 10). Il communique avec nous, renforce notre intelligence et notre volonté. Il nous guide vers la vérité et le bien. Il nous guide vers le salut : le but ultime de l'ange gardien est d'aider à notre salut.

Père Patrice TERRA

NOTEZ BIEN

Dimanche 10 octobre : quête impéree pour l'éducation chrétienne des enfants. Cette quête est destinée à soutenir les projets et les initiatives pour les jeunes, dans les paroisses, les aumôneries de l'enseignement public, les mouvements catholiques.

KÉRYGMA - JOURNÉE DIOCÉSAINE DE LA MISSION

le **samedi 16 octobre 2021** à Passy-Buzenval (Rueil-Malmaison) de 9 heures à 17 heures.

Inscriptions : <https://diocese92.fr/kerygma>

Messe de rentrée des jeunes adultes 17/30 ans le mardi 19 octobre à 19h30 à l'Immaculée-Conception de Boulogne (63 rue du Dôme, métro Marcel Sembat).

Pour commencer cette nouvelle année, une Messe présidée par Mgr Matthieu Rougé, toute en musique animée par Hopen et suivie d'un temps d'échange avec notre évêque. Nous vous attendons nombreux !

Information : jeunesadultes@diocese92.fr

RECRUTEMENT : le diocèse recherche

Un(e) responsable d'aumônerie

Un(e) assistant(e) chargé(e) de communication digitale en stage ou en alternance

Un(e) stagiaire graphiste

Pour le pôle formation des Aumôneries de l'Enseignement public

Un(e) comptable bénévole pour plusieurs paroisses

Un(e) responsable de la relation administration pour les taxes locales

Toutes les offres sont consultables sur le site du diocèse (<https://diocese92.fr/-emploi->). Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer sur recrutement@diocese92.fr

ZOOM SUR

BÉNÉDICTION DES ANIMAUX

Le lundi 4 octobre à 18 heures à Saint-Urbain, à l'occasion de la fête de saint François d'Assise, les prêtres béniront pour la troisième année consécutive les animaux de compagnie qui apportent à leurs amis humains une présence joyeuse, apaisante et gratifiante.

Ces liens entre les humains et les animaux, qui peuvent être parfois très forts, nous rappellent combien nous sommes redevables à Dieu pour la beauté et la diversité de sa Création. Don délicat et surabondant, elle est le signe de l'amour infini de Dieu pour ses enfants.

Faisons entendre très largement cette invitation à tous nos voisins avec leurs animaux, surtout ceux qui n'osent pas franchir le seuil de l'église.

Nous serons ensemble pour louer Dieu pour toute son Œuvre. Notre louange accompagnera chaque animal et son maître qui s'avanceront devant l'autel pour recevoir individuellement la bénédiction. Car chacun a une place privilégiée dans le cœur de Dieu et est aimé personnellement de Lui.

Il est de notre devoir de le dire et de le faire savoir. Nous n'avons pas le droit de nous taire et de priver nos congénères de la tendresse du Père en ne relayant pas cette invitation. Courage, vous verrez combien les animaux vous aideront à entrer aisément en dialogue avec ceux que vous côtoyez peut-être tous les jours et que vous ne connaissez pas encore.

Christille de Soultrait

Lundi 4 octobre : Saint François d'Assise. **Béné-diction des animaux** à 18 heures à Saint-Urbain (voir Zoom).

Dimanche 10 octobre : Éveil à la foi pour les enfants de 4 à 7 ans de 11 heures à 12 heures à la Maison paroissiale (accueil dès 10h45).

PARCOURS ZACHÉE : Parcours de (trans)formation pour unifier sa foi et sa vie chrétienne. Réunion d'information **lundi 4 octobre à 20h30** à Sainte-Marie des Vallées, salle Saint-François
Renseignements : Gabriel Douysset gabriel.douysset@icloud.com
et Emmanuel Tual tual.emmanuel@wanadoo.fr

Le patronage Sainte-Marie des Vallées recherche un animateur titulaire du **diplôme BFA ou équivalent** pour les mercredis de 8h30 à 18h30 (journée ou 1/2 journée) en période scolaire 2021/2022 à Colombes dans les locaux de la paroisse Sainte-Marie des Vallées. Plus de renseignements sur le site stusmv.fr

Nouveauté fiscale : hausse du taux de déductibilité - Donnez plus, sans que cela vous coûte plus !

Le gouvernement a rehaussé le taux de déductibilité de 66 % à 75 % dans la limite de 554 € pour les dons effectués auprès d'associations culturelles entre le 2 juin 2021 et le 31 décembre 2022.

Une occasion pour les donateurs de donner davantage !!

Fonctionnement : Pour un don de 1000 €, 554 € ouvre droit à réduction à 75 %, le solde 446 € ouvre droit à une réduction de 66 %

Exemples - Deux cas :

- Lorsque le total des dons aux associations culturelles (attention si le donateur verse à plusieurs diocèses) est **inférieur ou égal à 407 €**, le donateur peut ajouter au don qu'il prévoit **+36 %**.
- Lorsque ce total est **supérieur à 407 €**, le donateur peut verser en plus la somme de **+147 €** sans aucun coût pour lui : c'est le montant de la réduction d'impôt supplémentaire à laquelle il a droit.

Le carnet de la semaine :

BAPTÊMES : Camille TEIXEIRA DE BESSA, Garance MOURENS

OBSÈQUES :

LOUEZ LE SEIGNEUR à Sainte-Marie des Vallées !

Vous savez chanter ? Peut-être sauriez-vous animer une Messe ou participer à notre chorale ! Prenez contact pour le savoir et obtenir des renseignements. Évaluation, puis formation et coaching assurés. Chef de chœur : Guérin THOS choralesmv@stusmv.fr - 07 58 21 97 48
Responsable Animation : Charlotte MARION animationchantssmv@stusmv.fr - 06 15 51 22 56

Le carnet de la semaine :

BAPTÊMES :

OBSÈQUES : Marcelle JOYET, Caridad BORDET, Thomas MORIZET

	Saint-Urbain	Sainte-Marie des Vallées	St André - Ste Hélène
Messes dominicales			
Samedi		18h	18h
Dimanche	9h30 ¹ - 11h 18h ⁴	10h30	
Messes en semaine			
Lundi	9h et 19h		
Mardi	9h ² et 19h		
Mercredi	9h et 19h	19h ³	
Jeudi	9h et 19h	9h ³	
Vendredi	9h et 19h		
Samedi	10h		
Confessions			
Mercredi		18h - 18h45 ³	
Jeudi	17h30-18h45	9h30 - 10h30 ³	
Samedi	10h30-12h		
<i>Vous pouvez aussi contacter le secrétariat pour rencontrer un prêtre</i>			
Adoration			
Mercredi		18h-19h et 19h30-20h30	
Jeudi	17h30-18h45		
Samedi	10h30-12h		
<i>Autres horaires à confirmer. Consulter le site internet stusmv.fr</i>			
Accueil			
Mercredi	10h-12h	du lundi au samedi	
Samedi	10h-12h	de 9h à 12h ³	
Secrétariat			
	Lundi au vendredi 9h - 12h		

¹ selon le Missel de 1962 / ² suivi du chapelet / ³ hors vacances scolaires
⁴ diffusée sur la chaîne YouTube

Pour les baptêmes des enfants de plus de 4 ans, contacter l'accueil 9 mois à l'avance.

Pour les baptêmes, contacter l'accueil 3 mois à l'avance.

Pour les mariages, contacter l'accueil un an à l'avance.


Saint-Urbain

Place de la Liberté
92250 La Garenne-Colombes
tél : 01.42.42.87.71

site : stusmv.diocese92.fr
mail : paroisse@stusmv.fr

Sainte-Marie des Vallées

13 rue Pierre Virol
92700 Colombes
tél : 01.42.42.24.96

 facebook.com/stusmv
 St Urbain - SMV
 Paroisse Saint-Urbain...